

Note à l'attention de Monsieur le Président

S/c de Monsieur KLEIN - Directeur Général des Services

S/c de Monsieur PIERNOT – Directeur de l'Attractivité Economique et de la Mobilité

S/c de Magali RONDEPIERRE – Chef du Service Développement Economique

Objet : Clauses d'insertion : Opération de réhabilitation de la rue du Luxembourg à Colmar - Mise en place d'un « chantier pédagogique ».

L'opération de réhabilitation et de reconstruction des logements, rue du Luxembourg à Colmar, est engagée depuis janvier 2017. La maîtrise d'ouvrage est assurée par Pôle Habitat.

Le coût de cette opération de grande ampleur, dont les travaux sont assurés par les entreprises BOUYGUES et ARMINDO, est estimé à 8 millions d'euros. Ce marché de travaux est assujéti à une clause d'insertion, qui prévoit la réalisation d'un objectif ambitieux de **14 000 heures** d'insertion (à ce jour, plus de 4 768 heures ont déjà été comptabilisées sur cette opération, conformément à l'article 11 de la convention de l'ANRU qui prévoit, lors des travaux d'investissements, un objectif d'insertion au minimum égal à 5% du nombre d'heures travaillées dans les programmes de rénovation urbaine).

L'importance de cette opération a permis le montage d'une action d'insertion innovante. Ainsi, il est prévu la mise à disposition d'un ou deux appartements à aménager qui permettra la formation d'une dizaine de personnes en insertion aux pratiques de base des métiers du bâtiment, sous la forme d'un « Chantier pédagogique ».

Les personnes mobilisées sont prioritairement issues des Quartiers Politique de la Ville et /ou du territoire de l'agglomération.

Cette action repose sur un partenariat entre Pôle Habitat, Bouygues, la Mission Locale, M'Intérim, Inser'Emploi et l'AFPA.

Colmar Agglomération a été étroitement associée en contribuant notamment à la mobilisation et à la coordination des acteurs du projet.

Il est à noter que le coût de la formation est totalement pris en charge par le Fonds d'Assurance Formation du Travail Temporaire (FAF TT).

Prévue du 3 octobre au 14 décembre 2017, le chantier pédagogique permettra la valorisation de plus de 3 600 h d'insertion auprès de l'ANRU.

Afin de communiquer sur cette action innovante, il pourrait être opportun de prévoir une insertion dans un prochain numéro du « Vivre Ensemble ». En outre, Pôle Habitat envisage la réalisation d'un film, l'action pouvant faire référence en cas de succès.

Ainsi, si vous en êtes d'accord, il est proposé d'informer le service communication de ce projet.

Cécile WEISS